

*Dépot légal  
Le Gérant Cardinal*



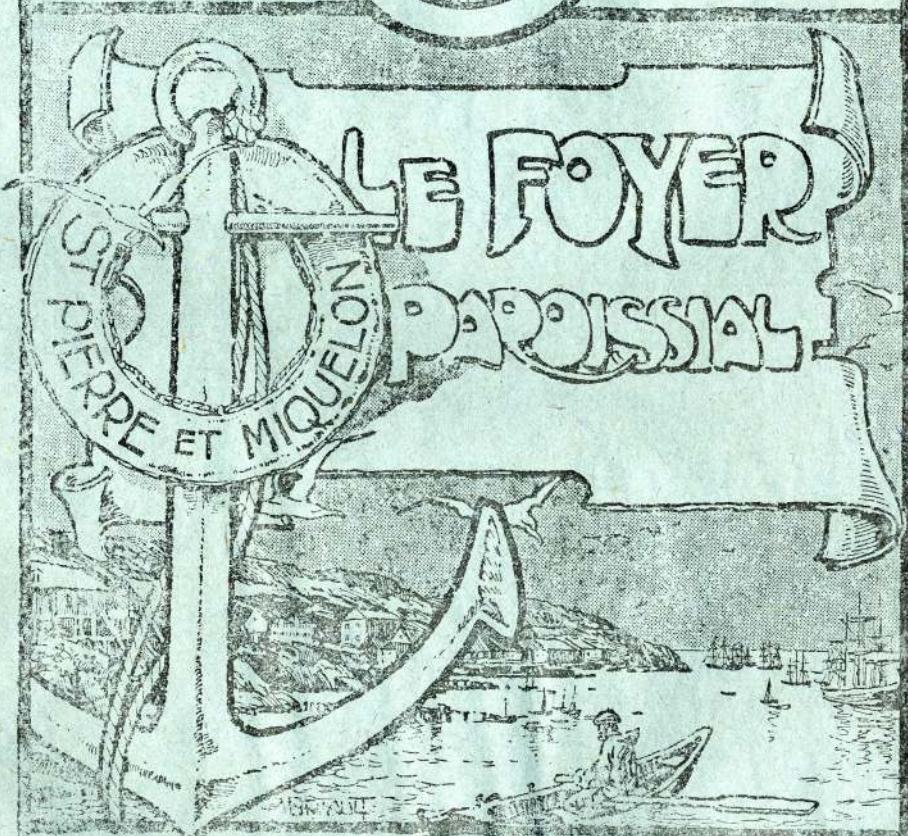
Bulletin Mensuel

6<sup>e</sup> Année

N° 64

15 AVIRL

1929



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

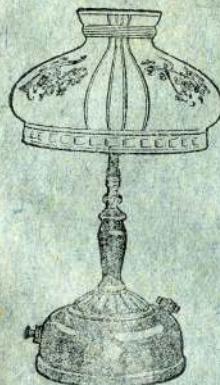
France . . . . 10 fr.

Etranger . . . . 12 fr.



ADMINISTRATION

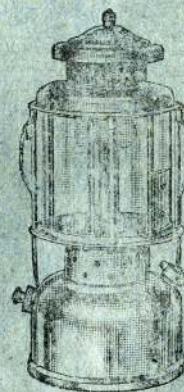
Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



**A**MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement par coûts (un litre de gazoline pour 16 heures d'éclairage) et donnent une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ EGALLEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"  
CHEZ M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> A. PATUREL.

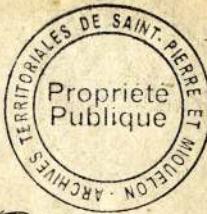
**V<sup>e</sup> A. PATUREL**

EPICERIE, GROS ET DETAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets  
TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS  
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



## LESPAGNOL Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

### Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

### ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

### Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

### Outils tous genres

Marque « Stanley »

### Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS  
CABINETS INODORES

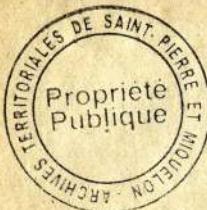
### Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

### AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde  
*Devis et renseignements gratuits*

**Consultez nos Prix**



## Paroisse de Saint-Pierre

### Service paroissial et Renseignements divers

**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes*: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

*Jours de semaine*: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h. messe des Ecoles,

**VÉPRES**. — *Dimanches et fêtes*: à 2 h.

*L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.*

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**INSCRIPTION DE MESSES.** — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h.; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**BAPTÉMES.** — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDÖUEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**MARIAGES.** — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**COMMUNION A DOMICILE.** — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**Réunions d'Œuvres.** — Elles ont lieu au Foyer paroissial dans les locaux qui leur sont affectés.

**PATRONAGE DES JEUNES GENS** : Lundi soir et jeudi soir, à 8 h.

**JEUNES FILLES (E. de M.)** : Mardi soir, à 8 h.

<b>A VENDRE</b>	Une propriété située rue Nielly. S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.
	à St-Pierre      Une Machine à tricoter en très bon état. <i>S'adresser à M. A. Poirier.</i>



## Calendrier du Mois de Mai 1929

AVIS. — Dans les premiers jours de ce mois, les Dames du Comité paroissial feront leur tournée semestrielle du *Denier du Culte*. Les chrétiennes familles Saint-Pierraises ne manqueront pas, comme par le passé, de leur faire bon accueil.

— Pendant ce mois, l'exercice du Mois de Marie aura lieu tous les soirs, à 6 h., excepté les dimanches et jours où il y a un Office à 8 h.

— Les cérémonies de la COMMUNION SOLENNELLE et de la CONFIRMATION auront lieu le dimanche, 9 juin,

2 Jeudi. — St Athanase, év. conf. et doct. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Fête de l'Invention de la Ste Croix. — Après chaque messe, les Fidèles sont admis à vénérer la Relique de la Vraie Croix. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., exercice du mois de Marie, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

4 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Ste Monique, Veuve. Patronne secondaire de l'Association des Mères chrétiennes. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint-Rosaire.

5 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — A 7 h. 1/2, communion pascale des petits enfants arrivés à l'âge de sept ans. — A 2 h., vêpres, exercice du mois de Marie et procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 sont les jours des Rogations. Après l'exercice du Mois de Marie, on récitera les litanies des Saints.

6 Lundi. — Le soir, à 8 h. 1/2, au Foyer paroissial, conférence [avec projections] sur Ste Jeanne d'Arc.

9 Jeudi. — FÊTE DE L'ASCENSION. — Clôture du temps des Pâques pour la Communion annuelle. — Offices comme les dimanches.

12 SOLENNITÉ NATIONALE DE STE JEANNE D'ARC, PATRONNÉE DE LA FRANCE.

Tous pavillons et drapeaux dehors ! — A 10 h., messe pontificale et panégyrique de la Sainte — A 6 h., Vêpres, exercice du Mois de Marie.

N. B. — A partir d'aujourd'hui, les vêpres du dimanche auront lieu à 6 h.

14 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

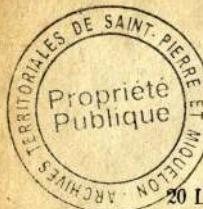
15 Mercredi. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., exercice du mois de Marie, prières de l'Association et salut.

16 Jeudi. — Le soir, à 5 h. 1/2, au Foyer paroissial, conférence et projections pour les enfants des écoles.

18 Samedi. — Vigile de la Pentecôte (*jeûne et abstinence*). — A 8 h., bénédiction des fonts baptismaux et messe.

19 Dimanche. — SOLENNITÉ DE LA PENTECÔTE. — A 7 h. 1/2 comm. mens. des jeunes filles. — A 10 h., Messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur. (*La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4*) — A 6 h., Vêpres pontificales et bénédiction papale. Exercice du mois de Marie et Salut solennel du T. S. Sacrement.

N. B. — Les quêtes de ce jour formeront le *Denier de Saint-Pierre*, pour Notre Saint-Père le Pape.



20 Lundi. — 22<sup>e</sup> Anniversaire de la fondation de la Congrégation du St-Esprit. — A 9 h., grand'messe pour les défunts de la paroisse. — Puis, dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reposoirs pour les processions de la Fête-Dieu

25 Samedi. — A 7 h., messe mens. des Enf. de Marie.

26 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons. — A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur. [La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4.]

30 Jeudi. — FÊTE DU TRÈS SAIN SACREMENT. — A 8 h., messe [avec chants] pour tous les Fidèles de la Colonie. — Com. gén. des Enfants de la Ligue Eucharistique — A 10 h., examen d'instruction religieuse pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation.

N. B. — A partir d'aujourd'hui, jusqu'au 7 juin, aura lieu, à 6 h. du soir, l'exercice de la neuvième préparatoire à la fête du Sacré-Cœur.

31 Vendredi. — Le soir, à 6 h., clôture du Mois de Marie.



## Actes paroissiaux du 15 Mars au 15 Avril 1929



BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 17 mars* : GAUTIER, Simone-Marie-Joseph. Parrain : Gautier Isidore ; marraine : Vigneau.Julia. — FARVACQUE, Joseph-Alexandre-Gabriel. Parrain : Farvacque Alexandre ; marraine : Paturel Gabrielle. — *Le 27 mars* : ROUSSEL Jean-Victor-Patrice. Parrain : Vallé Victor ; marraine : Ruault Marie. — *Le 31 mars* : LETOURNEL, Jeanne-Marie-Etiennette. Parrain : Lafitte François ; marraine : Sauneuf Paule. — *Le 4 avril* : DE ARBURN, Martin-Joseph. Parrain : Poirier André ; marraine : Maillard Catherine. — *Le 7 avril* : HARAN, Marie-Thérèse-Ernestine. Parrain : Siosse Ernest ; marraine : Siosse Marie. — *Le 8 avril* : SOAVEC, Henri-Eugène-Joseph. Parrain : Le Soavec Jacques ; marraine : Girardin Francine.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 30 mars* : TURPIN, Daniel et LAMB, Annie. — *Le 4 avril* : OLIVIER, Francis-Armand-Paul et JÉZÉQUEL, Cécile-Marguerite-Gabrielle. — ZAMUNER, Natale et CANTALOUPE, Adèle-Marcelle-Eugénie.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 25 mars* : POIRIER, Virginie, née Apestéguy, 85 ans. — *Le 5 avril* : LEBAILLY, Julie-Céleste, née Leroy, 87 ans. — *Le 6 avril* : GARZONI Jean, 25 ans. — *Le 15 avril* : CORDON Prosper-Jean, 67 ans.

A Vendre : Une voiture de bébé  
et une voiture-chaise.

S'adresser à Mme René Abraham.

### A VENDRE

Une Villa, située route de Savoyard.  
S'adresser à M. Gustave Dagort.



## La Bonne Page

### Deuxième Partie — La Morale Catholique

#### I. — LE BUT DE LA VIE



UELLE est la fin suprême de l'Homme, ou, autrement dit, pourquoi sommes-nous en ce monde ; et n'avons-nous rien de plus à y faire, au fond, que les animaux ?

Toute l'organisation de notre vie dépend de la réponse à cette question.

« C'est pour lui-même que DIEU a fait toutes ses œuvres », proclame l'Ecriture (Prov. xvi, 4). Il est l'*alpha* et l'*oméga*, le premier et le dernier, le commencement et la fin de tout. » Ce n'est pas cependant que les merveilles de la Création aient pu rien ajouter à sa perfection infinie ; la Création n'est qu'un rayonnement de bonté et une certaine communication qu'il donne de lui-même à ses créatures.

La seule raison nous conduit du reste à cette même conclusion.

L'Homme est invinciblement porté vers la béatitude. Il peut se tromper — et il se trompe souvent — sur l'objet du bonheur, mais il le poursuit toujours : c'est sa fin dernière, celle vers laquelle il va et à laquelle il doit s'arrêter. Toutes les autres lui sont subordonnées.

Or, cette béatitude ne peut consister dans la possession d'aucun bien fini, — force, santé, richesse, volupté, honneurs, science ou même vertu — car rien de tout cela n'est définitif et ne satisfait complètement l'âme humaine. L'âme humaine ne peut être satisfaite que par la possession, acquise une fois pour toutes, du Vrai, du Bien et du Beau. Or le Vrai universel, le Bien suprême et le Beau absolu ne se trouvent qu'en DIEU. C'est donc en DIEU que l'homme doit chercher sa fin dernière et son parfait bonheur. D'où l'admirable parole de saint Augustin : « Tu nous a faits pour Toi, ô Dieu, et notre cœur n'aura de repos qu'en Toi ! »

Mais comment l'homme arrivera-t-il à cette fin suprême ?

Étant souverainement parfait, DIEU veut que l'ordre et le bien règnent dans son Oeuvre : aussi a-t-il soumis l'ensemble de la Création à une loi ou règle à laquelle elle doit se conformer (1).

(1) *Loi*, du latin *ligare*, lier, parce que la loi est un lien qui retient dans l'Ordre.



Cette **Loi éternelle** régit tout, souverainement, en se diversifiant dans les différentes catégories de la Crédit, — Matière inerte, Être vivant, Être raisonnable.

La Matière inerte est dirigée par des lois astronomiques, mécaniques, physiques, chimiques, etc., dont elle ne s'écarte pas sans intervention du Créateur.

Les Êtres vivants, plantes et animaux, vont de même à leur fin suivant les lois biologiques qui leur ont été données.

Enfin l'Être raisonnable, l'homme, gouverné dans sa partie inerte et dans sa partie animale par les lois précédentes, est en outre soumis à une loi supérieure qui s'impose à son intelligence et à sa volonté : c'est la **Loi morale**.

Tel est l'**Ordre**, l'Ordre souverain qui régit la Crédit entière.

Cet Ordre n'est dérangé ni par la Matière inerte, ni par la Matière vivante, mais il peut l'être par l'homme, car Dieu l'a fait libre, pour le faire méritant. Et c'est ce désordre, apporté volontairement par l'homme dans l'Ordre universel, qui constitue le **Péché**.

La Perfection chrétienne, au contraire, n'a pas d'autre objet que de maintenir l'homme en conformité perpétuelle de la naissance à la mort, avec cet Ordre supérieur.

(A suivre,)

MGR LE ROY.

---

## Sainte Jeanne d'Arc

---

L

6 janvier 1429, Jeanne d'Arc, à Domrémy, atteint l'âge de dix-sept ans. Ce n'est pas une bergère qui garde ses moutons, comme le rapporte la légende. C'est une robuste fille de cultivateurs qui accompagne son père à la charrue, qui sait monter à cheval comme tout le monde en ce temps-là.

Depuis plus de quatre ans, des voix l'entretiennent de la grande pitié qui est au royaume de France, lui révèlent sa mission et fortifient sa volonté.

Vers l'Ascension de l'année précédente, ces voix sont devenues plus pressantes. Elles lui disaient d'aller à Vaucouleurs, près de Robert de Baudricourt qui commandait la place pour le roi de France, contre les Bourguignons et les Anglais.



Durand Laxart, son oncle, l'avait conduite au gouverneur ; celui-ci l'avait renvoyée. Mais elle revint, pressée par ses voix, par les malheurs de la France.

Le siège avait été mis devant Orléans le 12 octobre 1428. Le 17 février, Jeanne annonce à Baudricourt une nouvelle défaite du roi de France (la journée des Harengs, du 12 février précédent).

Baudricourt cède et consent à l'envoyer au roi. Les habitants de Vaucouleurs se cotisent pour lui acheter un cheval, qui coûta 16 francs et, sur sa demande expresse, un costume d'homme, composé d'un justaucorps, de longues chausses, d'une tunique tombant aux genoux et de hautes guêtres.

Accompagnée de six hommes d'armes, elle quitte Vaucouleurs par la porte de France, le soir du 23 février 1429. Le dimanche 6 mars, onze jours après, elle entre à Chinon, où elle reconnaît le roi, et lui donne un signe de sa mission.

De grandes fêtes marqueront, en France, ce cinquième centenaire de la Sainte de la Patrie.

C'est le 24 juin 1920 que la Chambre des Députés a adopté sans débat et à l'unanimité la proposition de loi votée par le Sénat, le 8 juin 1894, et ayant pour objet l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriottisme, le deuxième dimanche de mai. Cette année, le deuxième dimanche du mois, c'est le 12 mai.

A l'unanimité !... Et dire qu'il y a des Français « laïcisés » qui boudent Jeanne d'Arc ! Cela les fâche, semble-t-il, qu'elle ait été l'instrument de Dieu et qu'on l'ait placée sur les autels. Pour eux, c'est plus que probable, le caractère le plus marquant de notre Fête nationale sera plutôt ... la discréption.

Saint-Pierrais, glorifions Jeanne d'Arc au jour où elle sera prêchée, chantée, priée. Couvrons de fleurs ses images ! Pavoisons les maisons !

Jeanne a été pour nous à la peine : nous ne devons rien négliger pour qu'elle soit à l'honneur !



## AVIS

Le Dr G. Hardy a l'honneur d'informer la population St-Pierraise qu'il consultera désormais à son domicile particulier, place Clotilde, tous les après-midi, de 2 h. à 3 h., dimanches et fêtes exceptés. (Entrée par la rue de l'Hôpital).

Le matin il continuera à assurer ses consultations à l'Hôpital.



## Le Pape Roi

**A** la fin du VIII<sup>e</sup> siècle deux rois francs, Pépin le Bref et Charlemagne, donnèrent à l'Église la possession ferme d'un petit territoire, comprenant en particulier la ville de Rome, qui était la résidence des Souverains Pontifes depuis saint Pierre.

Les Papes étaient donc de véritables souverains : outre leur pouvoir spirituel, s'étendant à toute la terre, ils avaient un pouvoir temporel restreint. Ce royaume dura dix siècles, puisqu'il ne fut supprimé, une première fois, que par les guerres de la première République Française et de Napoléon 1<sup>er</sup> en Italie. Mais les traités de 1815 le rétablirent.

Les Papes avaient leur petite armée, composée en partie de Français. On les nommait les Zouaves Pontificaux. Déjà, en 1860, le roi de Piémont avait arraché violemment à Pie IX une partie de ses États. En 1870, en raison de l'invasion prussienne, la France rappela les Zouaves et Victor Emmanuel prit au Pape la ville de Rome et le reste de ses États.

Depuis cette date, tous les rois d'Italie étaient excommuniés comme usurpateurs ; et, en signe de protestation, les Souverains Pontifes, une fois élus, ne sortaient plus du Vatican.

Les Papes n'ont ni la prétention ni le désir de gouverner des territoires immenses, de conquérir l'univers. Mais Chefs spirituels des Catholiques du monde entier, ils ont besoin d'être parfaitement libres, de n'être sujets de personne, de n'avoir pas à craindre les tracasseries d'un souverain quelconque. Le gouvernement italien avait bien voté une loi, dite « des garanties », par laquelle il laissait au Pape la jouissance (non la propriété) du Vatican et lui accordait des « garanties » politiques ainsi que d'autres avantages ; mais cela ne provenait pas d'un accord avec le Pape. L'Italie avait concédé uniquement ce qui lui plaisait ; elle pouvait annuler sa « Loi des garanties » ; le Pape n'était plus souverain.

Enfin Mussolini a fini par faire des démarches auprès du Pape et a cherché à traiter avec lui. Sa Sainteté Pie XI ne souhaitait pas le rétablissement intégral de l'ancien royaume des Papes. Pas même la possession de Rome entière. Très descendante, il demanda seulement et obtint, tout d'abord, un petit domaine, au centre de Rome, où il redeviendrait vraiment souverain absolu, sujet de personne, puis une indemnité en argent qui lui sera fort utile pour subvenir à tant de besoins de l'Église ; enfin, d'autres avantages au profit de la Religion. Cet accord devenu définitif le jeudi 7 février dernier, a été signé le 11, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes, veille de l'anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI.

Vive le Pape Roi !



## Echos du Mois

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1929)

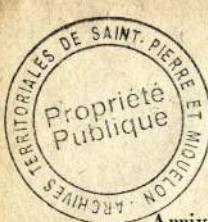


*Port de Saint-Pierre.* — Les entrées, du 15 mars, au 15 avril, ont été de 20 vapeurs et 96 voiliers.

*La Mission des Dames et des Jeunes Filles.* — Huit jours de recueillement — du dimanche de la Passion au dimanche des Rameaux — pendant lesquels le Père Cardinal a distribué la bonne parole à l'auditoire féminin qui remplissait l'église tous les soirs. Il a été surtout question de la pratique de la charité, de ce que demande cette vertu, de ce qu'elle défend, ... toutes choses qu'il est plus que jamais nécessaire de bien connaître et d'observer. De bonnes résolutions auront sûrement été prises, et sanctionnées par Notre-Seigneur dans la Communion générale qui a eu lieu le dimanche des Rameaux, à la messe de 6 h. 1/2.

*Echos d'Espagne.* — A Burgos, au Seminario de Misiones Extranjeras, on veut bien penser à Saint-Pierre et Miquelon. Les futurs Missionnaires espagnols ont formé, en faveur des Missions lointaines, un trésor fait de prières, de bonnes œuvres et de sacrifices, une Banco Misional qui a crédité nos îles, en juillet dernier, d'un secours spirituel pas ordinaire et que Dieu, sûrement, aura pris en considération. Des messes, des communions, des lectures pieuses, des mortifications, des chapelets, des chemins de Croix, des visites au Saint Sacrement, des sacrifices de toutes sortes, ... en tout 17.769 bonnes œuvres ont été faites à nos intentions. Nous nous faisons un pieux devoir de signaler ce témoignage de solidarité chrétienne. Avec des secours de ce genre, on est mieux paré pour faire face aux difficultés qui peuvent se produire.

*Nouvelles de la mer.* — Le 21 mars est arrivé à Saint-Pierre le chalutier « Alfred », capitaine Déveu, avec 50 hommes d'équipage dont l'un, grièvement blessé par un câble du chalut, a dû être transporté à l'hôpital. Ce vapeur, parti de St-Malo le 15 février, fut assailli, le 24, par un ouragan terrible. A 16 h., il se coucha sur babord et resta dix minutes dans cette position critique, pendant que la mer balayait le pont, emportant doris, canots, baleinières, projecteurs, fûts et barils, écrasant la passerelle, brisant les vitres de la chambre de veille, l'enveloppe de la cheminée, le tuyau de la cuisine, le tuyau de vapeur du sifflet, enlevant les manches à air de la chaufferie, arrachant le loch, les échelles et garde-corps, les masques en fer des tuyaux, treuils et guindeaux, faussant les hublots et la drosse sur toute la longueur.



Arrivé sur les banes le 5 mars, malgré les avaries subies, le capitaine commença la pêche en attendant l'arrivée des doris demandés à St-Pierre pour remplacer le matériel de sauvetage disparu.

*Service funèbre pour le Maréchal Foch.* — Tout St-Pierre et Miquelon a pris part au deuil national, à l'occasion de la mort de l'illustre soldat. Le lundi de la Semaine Sainte, l'élite de la population Saint-Pierraise, avec M. Sautot, Gouverneur p. i. et tous les Chefs de Service, avec les Consuls d'Angleterre et de Norvège, avec M. Gloanec, Maire, et le Conseil municipal, avec les Anciens Combattants, auxquels étaient venus se joindre des camarades de l'Île, se trouvaient réunis à l'église pour un service funèbre solennel. Dans le sanctuaire avaient pris place M. l'abbé Dugast, curé de l'Île-aux-Chiens, les Pères Cardinal et Morvan, tous trois anciens combattants. Des tentures noires ornaient le sanctuaire et s'étendaient tout le long de la nef. Le catafalque était recouvert d'un pavillon aux couleurs nationales. A la balustrade, les drapeaux, cravatés de noir, des Anciens Combattants de Saint-Pierre et de l'Île.

L'Office était présidé par Mgr le Préfet Apostolique. Après la messe pontificale, le R. P. Poisson, officier de la Grande Guerre, a prononcé une remarquable oraison funèbre du Maréchal, non moins grand chrétien que grand capitaine. On peut dire que dans cette émouvante cérémonie, tous les coeurs St-Pierrais ont voulu chercher une occasion de témoigner leur reconnaissance au sauveur de la Patrie.

Ajoutons qu'à St-Pierre, ainsi que dans les deux autres communes de la Colonies, les pavillons des édifices publics, du Foyer paroissial, du presbytère et de beaucoup de maisons particulières étaient en berne jusqu'à la fin de obsèques du Maréchal, à Paris.

*La Semaine Sainte.* — Les cérémonies de la « Semaine peineuse » se sont déroulées devant des assistances de grands jours :

La bénédiction des Rameaux, avec la procession qui l'a suivie ;

l'impressionnante messe du Jeudi Saint, pendant laquelle les cloches ont été réduites au silence jusqu'au samedi, — messe unique, avec la communion des prêtres et la procession au reposoir ;

l'Office des Ténèbres, avec le chant plaintif des lamentations ;

le Vendredi Saint, avec l'adoration de la Croix, le chant de la Passion, la messe dite des « Présanctifiés », l'exercice du Chemin de la Croix, à 2 h., suivi de la vénération d'une relique de la Vraie Croix, et, à 8 h., le sermon de la Passion par le R. P. Poisson ;

le Samedi Saint, avec la bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux, avec la grand'messe où a retenti de nouveau le joyeux carillon des cloches et le chant triomphal de l'*Alleluia* ;



enfin le Saint Jour de Pâques, avec les Offices pontificaux, avec un élégant sermon du Père Houée, professeur au Collège, et avec la faveur de la bénédiction papale.

*Au Cinéma paroissial.* — Les séances de cinéma, interrompues pendant le Carême, ont repris dans la soirée de la Fête de Pâques, avec matinée pour les enfants et représentation pour les grandes personnes. Salle comble chaque fois : tous voulaient voir les nouvelles attractions sensationnelles !..

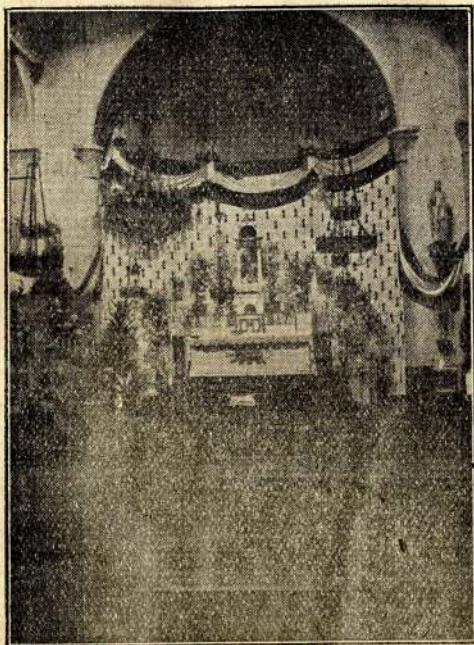
*Au Foyer paroissial.* — Au début de la Semaine Sainte, comme chaque année, une conférence sur un sujet religieux a eu lieu le dimanche, 24 mars. Après le chant des *Rameaux*, de *Faure*, par la chorale des Enfants de Marie, le R. P. Poisson, directeur du Collège St-Christophe, a parlé des « Martyrs du Mexique ». Jusqu'ici, la « grande presse », comme on l'appelle, obéissant, dirait-on, à un mot d'ordre, n'a guère fait connaître les atrocités commises par les sectaires du franc-maçon Galles, président de la République Mexicaine. Ce silence est une honte pour les pays civilisés. C'est avec stupeur qu'on a appris des détails provenants de sources authentiques, détails qui rappellent, c'est le cas de le dire, les supplices infligés jadis par les païens aux chrétiens de la primitive Eglise. Des scènes horribles, filmées sur place, sont projetées sur l'écran : elles provoquent l'indignation à l'endroit des bourreaux, mais aussi l'admiration, voire des larmes pour les persécutés. Et dire que c'est au xx<sup>e</sup> siècle qui prône partout « les droits de l'homme » que pareilles choses se passent !... Beaucoup de ces infortunés Mexicains ont été torturés pour avoir voulu rester fidèles à leur foi chrétienne ; des jeunes gens, ayant refusé de crier : « Vive Galles ! » sont tombés sous les balles en criant : « Vive le Christ-Roi ! » C'est la guerre à Dieu, avec un retour à la barbarie, dans un Etat qui se vante d'avoir poussé le dogme laïque jusqu'à ses suprêmes conséquences.

Après une quête pour l'achèvement de la chapelle de Langlade, la soirée s'est terminée par des vues de cinéma, avec les principales scènes de la vie de Notre-Seigneur et de sa douloureuse Passion, et par le chant des « Dernières Paroles du Christ ».

— Une autre conférence a eu lieu le lundi soir, 8 avril. Le Père Houée, professeur au Collège, a parlé du « Pacte de Latran » qui a été signé à Rome le 11 février 1929. Il s'agit du mémorable événement qui consacre de nouveau la pleine et absolue souveraineté du Vicaire de Jésus-Christ, mettant ainsi un terme à une situation indigne et intolérable qui avait duré 58 ans.

Des projections fixes ont permis d'admirer sur l'écran la « Cité Vaticane », ainsi qu'un certain nombre de basiliques et autres monuments qui font désormais partie du domaine temporel de la Papauté.

*La fête des Marins.* — Elle a été célébrée le dimanche, 14 avril, avec la solennité d'une fête religieuse et patriotique. Toutes les Autorités étaient là, avec M. Sautot, Gouverneur p. i., et M. Gloanec, Maire de la ville.



Pas n'est besoin de décrire la fête : on la connaît, pour la voir chaque année. Mais comment ne pas signaler que le chant viril des marins, que cette grand'messe, chantée pour les sociétaires vivants et morts, que ce superbe discours de circonstance du Père Cardinal, que le recueillement de toute cette foule remplissant la nef, les bas côtés et les tribunes ont laissé un profond souvenir chez les témoins ? Comment passer sous silence la procession qui a suivi les vêpres, avec la bénédiction de la mer et des bateaux de pêche, avec le chant impressionnant du *De profundis* pour ceux qui ont été engloutis dans la « grande bleue » ? Comment oublier que le temps a favorisé, au-delà de toute espérance, cette manifestation de la foi chrétienne de la population Saint-Pierraise ?...

*A la Salle municipale des fêtes.* — Une soirée récréative, donnée par les Jeunes de l'« Avant Garde » au profit des enfants des Marins, a clôturé la fête annuelle des Sociétaires. Assistance des grands jours, comme aux cérémonies religieuses de la journée. Programme on ne peut plus intéressant, brillamment interprété, avec des morceaux de piano, d'orchestre, deux comédies rapidement enlevées : *Docteur malgré lui* et *L'affaire Mulot*, un drame émouvant : *Bénédic*, où un très jeune acteur de six ans a donné la réplique à des partenaires déjà initiés aux finesse de l'art scénique, des chansonnettes comiques désopilantes ; enfin avec des décors flambant neufs et .... des bonbons, le tout pour une séance de deux heures, trop vite passées !



*Distinctions honorifiques.* — Extrait du Journal Officiel de la Colonie (15 mars 1929) :

— CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR : M. Henri Lamberth, Trésorier-Payeur.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE : M. François-Louis Planté, Chef du Service de l'Imprimerie.

MÉDAILLE D'HONNEUR instituée par la loi du 14 décembre 1901 : MM. John Loadregan, Gustave-Alexandre Renier, Alphonse Gautier, Eugène Heudes, Louis Heudes, Eugène Ibart, Eugène Levavasseur, Emile Pichon, Albert Vigneau, — marins.

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, le 25 mars, par le « Farnorth » : MM. Amestoy, E. Boissel, A. Gauthier, P. Lespagnol, J. Morazé, E. Norgeot, V. Roux, L. Vergnes ; M. et Mme Montésinos ; Mlle L. Gauthier.

PARTIS, le 28 mars : MM. A. Ozon, A. Paturel ; M. et Mme Lefresne et famille ; Mles Louise Déminiac, A. Hacala.

ARRIVÉS, le 8 avril : MM. P. Gervain, A. Maufroy,

PARTIS le 11 avril : M. et Mme Montésinos et enfants ; Mles Bars, L. Laloï.

---

**A VENDRE :**

Une Maison, rue de l'Espérance

S'adresser à M. Alphonse Chaignon,  
à l'Île-aux-Chiens.

**Chez Albert BRIAND :**

Papier à tapisser — Peintures  
Tulle à rideau — Stores

---

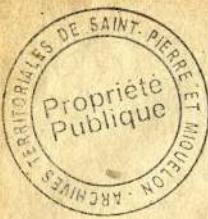
## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1929)

---

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 11 avril ; André-Léon-Eugène CHATEL. Parrain : Louis Arondel fils ; marraine : Léonie Rio.

*Anciens Combattants.* — Les Anciens Combattants ont tenu leur réunion annuelle le dimanche des Rameaux, à la salle de l'Etoile. Après s'être mis d'accord sur les points essentiels concernant la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts, ils ont, comme le veulent les statuts, procédé à la réélection de leur bureau. MM. Victor Patrice et Désiré Bouvet ont été maintenus, l'un comme président, l'autre comme secrétaire. MM. Joseph Jezéquel, Joseph Admond, Edouard Franchet ont été élus membres du Conseil. Le lendemain, les Anciens Combattants, conviés par Monseigneur au service du Maréchal Foch, venaient, drapeau en tête et en cortège, se joindre à leurs camarades de St-Pierre, pour apporter au grand disparu l'hommage d'une prière et d'un souvenir.



*La Fête des Marins.* — La saison de pêche va revenir ; et, comme tous les ans, les Marins de l'Île ont voulu la confier à la protection divine. La fête avait été fixée au dimanche 7 avril. A cette fête avaient été conviés M. le Gouverneur et Mgr le Prefet Apostolique, les deux autorités civile et religieuse de la Colonie. L'une et l'autre s'empressèrent de répondre à l'appel. Citons encore parmi les notabilités présentes, M. Cormier, Chef de Cabinet, M. Dufresne, maire, M. le Dr Hardy, M. Bonin, instituteur. A la grand'messe, chantée par le Père Morvan dans l'église revêtue de la parure des grands jours, c'était le spectacle impressionnant des pêcheurs groupés autour de leur Sainte Vierge, leurs voix graves faisant retentir les voûtes des chants liturgiques et de nos vieux cantiques si beaux dans leur simplicité, fort bien rendus du reste et artistement accompagnés par l'harmonium et le violon. Le sermon de circonstance donné par Monseigneur fut un magnifique éloge du travail et des laborieux. A la fin de la cérémonie, le curé adressa quelques mots de remerciement à tous et de bienvenue à M. le Gouverneur intérimaire ; celui-ci alla ensuite, suivi de la foule dans un religieux silence, offrir une palme à nos chers Morts de la guerre. Puis un vin d'honneur réunissait les invités à la mairie ; et dans une improvisation fort délicate, mêlant aux vivants le souvenir des disparus, M. le Gouverneur nous a dit sa joie d'être au milieu de nous.

Le temps s'était mis de la partie. Aussi à l'issue des Vêpres, la statue de Notre-Dame, portée dans son doris sur les épaules de ses fidèles serviteurs, put-elle encore une fois être promenée en triomphe jusqu'au monument des Morts où l'on récita le *De profundis*. C'est de là qu'en manière d'épilogue, résument dans un geste sacré tous le sens de la cérémonie, le Père Morvan bénit la mer, la « grande bleue », si caressante et si perverse, qui allait devenir le champ du labeur opiniâtre. Et maintenant : A Dieu vat ! Notre-Dame de la Garde protégez nos matelots ! Donnez leur, cette année encore, leur pain quotidien si péniblement gagné et délivrez les du mal ... de tout mal !...

*La Chorale ne veut pas mourir.* — Le chant d'église traverse une nouvelle phase critique du fait du départ de Mme Nicolas qui en était l'aînée, qui s'est dépensée sans compter, mais qui va être appelée à d'autres devoirs. Alors, quand la patrie est en danger, on décrète la mobilisation générale. Dans le cas présent, le curé a fait aussi appel à la « réserve » ; et les jeunes femmes, anciennes chanteuses, quelques unes musiciennes, ont accepté par dévouement de venir renforcer « l'active » par trop décimée. Inutile d'ajouter que, comme les maréchaux de France, ces volontaires du Bon Dieu seront maintenues en activité sans limite d'âge et ne seront admises à la retraite que sur leur demande. Nous trouverons aussi des organistes bénévoles, c'est-à-dire pleines de bonne volonté, et aussi de talent, ce qui ne gâte rien. De sorte que le présent avis, au lieu d'être un faire-part de décès, n'est qu'une invitation à tous à se joindre à nous, pour que l'ancienne chorale renaîsse de ses cendres et revive ses plus beaux jours.



## Un peu de notre Histoire (60).

LES séances de l'Assemblée générale de la Commune, à St-Pierre, pendant la période révolutionnaire, ont été fertiles en incidents, ainsi que nos lecteurs ont pu le constater dans les derniers N° du *Foyer paroissial*. Le président Bordot ayant contre lui la majorité de l'Assemblée, avait imaginé de saboter les travaux des séances en faisant disparaître le registre des délibérations. On constata dans la suite que plusieurs procès-verbaux n'y avaient pas été insérés.

L'ordre semble avoir été rétabli lors de la séance du 5 mai 1793. Le citoyen Bordot n'y avait pas assisté « pour cause de maladie » ; c'est le doyen d'âge, le citoyen Herpin père, qui fut appelé à présider.

Nous citons ici la dernière partie du procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été rédigé par le citoyen Gachot, secrétaire :

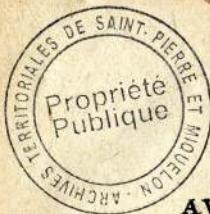
“ En ce moment plusieurs citoyens sont venus annoncer à la Commune que des chaloupes arrivées de la grand-terre apportoient la certitude de la guerre, avec les Anglais. Aussitôt des cris de VIVE LA LIBERTÉ ! VIVE L'ÉGALITÉ ! VIVE LA RÉPUBLIQUE ! ont retenti dans la salle et ont donné les premières preuves du désir qu'ont Tous les citoyens de deffendre notre Constitution et de résister de Tout leur pouvoir aux efforts de l'Ennemi.

“ Le Commandant a proposé alors qu'il fut formé par la Commune un Comité pour s'occuper constamment de la deffense et de la subsistance de la Colonie, n'étant pas possible aux citoyens de se réunir aussi souvent qu'il seroit néanmoins nécessaire, pour arrêter d'un instant à l'autre toutes les mesures et précautions indispensables dans le cas présent.

“ L'Assemblée ayant pris en considération la ditte proposition a arrêté : qu'il serait formé un Conseil de deffense et subsistance, composé de douze de ses membres, du président et du secrétaire, auquel Comité l'Assemblée donnoit tous les pouvoirs pour statuer, ordonner et faire exécuter provisoirement, avec l'approbation du citoyen Commandant, Tout ce qu'il jugera bon à faire pour mettre cette Isle en état de deffense et assurer la subsistance des citoyens.

“ Et ont été nommés aussitôt pour composer le dit Comité, savoir les citoyens Joseph Powel, Alexis Sabot, Le Male, Henry fils, Le Clerc, Antoine Dupont, Charles Malvilain, Le Moine, Jean-Ble Huot, Joseph Guilbeaud, Philibert le Jeune et Herpin fils. ”

(A suivre)

**AVIS**

La Société de Tir de St-Pierre accepte toujours de nouveaux membres.  
Prière de se faire inscrire.

Le Président,  
P. CASAMAYOR.

---

## Chronique de Miquelon

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1929)

---

Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler dans le courant de ces quatre semaines.

*Mission pascale.* — Elle a eu lieu du 26 au 31 mars, et a été prêchée par le Père Morvan, venu de St-Pierre. Le jour de Pâques, ça a été vraiment, pour les paroissiens, une communion générale.

*En souvenir du Maréchal Foch.* — La Municipalité, voulant témoigner sa reconnaissance envers le grand Chef militaire, a demandé, au nom de la Commune, qu'un service solennel fût célébré à son intention. La cérémonie eut lieu le mardi, 2 avril ; les Anciens Combattants, et presque tous les hommes de Miquelon y ont assisté. Le P. Morvan, ancien combattant, a prononcé une courte oraison funèbre et a fait vibrer chez son auditoire les sentiments chrétiens et patroïtiques au souvenir du glorieux sauveur de la France.

— Il a encore été question du M. réchal dans une intéressante conférence faite au « Foyer », le dimanche, 14 avril, par M. le Dr Dunan. Celui-ci a mis en relief la belle figure du héros, aussi grand chrétien que grand soldat.

*Au Foyer Ste-Thérèse.* — Un petit groupe de jeunes filles a fait ses débuts sur la scène du Foyer le dimanche de Quasimodo, dans un petit drame « *Le Coeur de Suzel* », qui rappelait l'Alsace, aux jours sombres de la guerre de 1870. La prochaine séance s'affirmera avec un succès encore plus grand.

*Au poste de T. S. F.* — Un « Delco » neuf remplace avantageusement la série des moteurs usagés qui se sont succédé depuis l'automne dernier.

*La chasse.* — Elle a été, somme toute, assez peu productive, sauf pendant deux jours où les chasseurs sont rentrés la gibecière bien garnie. Quelques Nemrods en herbe se sont distingués pendant les vacances de Pâques, avec de riches captures de « gratteurs ».

*Indélicatesse.* — C'est d'un autre mot qu'il conviendrait de signaler ce geste d'un inconnu qui s'est introduit nuitamment dans une maison de l'Anse, pendant l'absence momentanée des propriétaires. Une somme d'argent a disparu. Espérons, pour le bon renom de la paroisse, que la rubrique de cet entrefilet n'aura plus à figurer dans la chronique Miquelonaise.

## JUS DE RAISIN FRAIS -- CHALLAND -- BOURGOGNE

Aliment plus riche que le Lait — Assimilabilité parfaite

Pour toutes Manifestations Arthritiques, Arterio-Sclérose  
Affections Cutanées, Rhénalies, Stomacales & Intestinales  
Goutte chronique - Uricémie - Azoturie - Maladies infantiles

Pour futures Mères & pour Nourrices

EN VENTE PARTOUT.

Représentant à St-Pierre : Mme B. Leroux-Deschamps

### The Brock Warner Co

Montréal

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

### Metro Electric C°, — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes

10 mètres à 2500 mètres

### « A l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art  
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F. Olano C°, Agent à Saint-Pierre et Miquelon.

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

#### A. OZON

Représentant des Machines à écrire  
« UNDERWOOD »

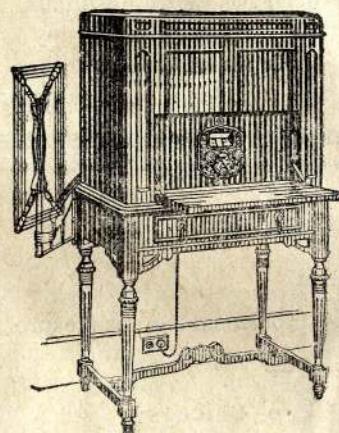
#### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

A Vendre : Une Auto.  
S'adresser à M. F. Rosse.



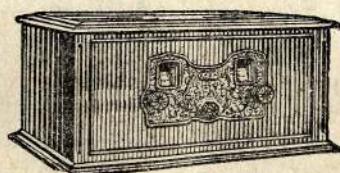
# FADA Radio



**A. MAUFROY**

REPRÉSENTANT

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25, 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉMOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELÉPH. 45.50

**A. LAFARGUETTE**  
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

**H.-A. PATUREL, St-Pierre**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

Alimentation - Liqueurs  
Cognac - Vins - Cidre, etc.  
Demandez prix courants.

**Ch. Houllegatte**

Représentant  
113, Route de Coutances  
Granville [Manche]



## SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

**SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

**Cales de Halage****APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL**

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSTRUCTION: NAVIRES &amp; CHALUTIERS

**QUAIS & ENTREPOTS**

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

**A. Duguè**Boucherie — Charcuterie — Légumes—  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.**Auguste DÉROUET**Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.  
Commission - Importation - Exportation -  
Représentation.Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-  
mouth Cinzano.**Pension-Restaurant**Mme Cadet - Etcheverry.  
Quai de la Roncière.**Joseph GAUTIER**Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**PIERRE GOINY, rue Borda**Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers**A. MAUFROY**Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.**LA « MORUE FRANÇAISE »**& Sècherie de Fécamp  
Sous-Agence Nord  
Distributions de toutes sortes.**La « Morue Française »**Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstitutants

**VIN DU CAP CORSE**recommandé aux personnes faibles  
Se trouve dans les principales épiceries.**Mme Vve Bailly**Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Fourrures - Parfums.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas.**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

**PÊCHERIES DE FRANCE**Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie — Mercerie — Oraïcaillerie.

**C. P. Chartier et Cie,**Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.**Farines**

Demandez la marque

**« Royal Household »**

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

**P. Le Tiec**

Alimentation générale.

Produits de choix

Demi-gros et détail

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

**REPRÉSENTANT**

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, ReimsVins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

**Imprimerie du « Foyer Paroissial »**

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

**S'adresser à l'Imprimerie.**



**DEMANDEZ chez votre épicer**  
**Le Tobin's Tea**  
**le meilleur**  
**le meilleur marché.**

---

**DEMANDEZ aussi**  
**le plus économique**  
**des Cafés décaféinés**  
**Le Old Colony**

---



**PRODUITS & APPAREILS  
 « KODAK »**

**Léon BRIAND  
 ST-PIERRE & MIQUELON**

Dépôt de Journaux  
 des Messageries Hachette  
 Toutes Revues Scientifiques et Littéraires  
 Journaux de Modes Français et Etrangers  
 Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS  
 DIFFUSEURS  
 PIÈCES DÉTACHÉES  
 DUCRETET - PATHÉ  
 RADIO L. L. - VITUS  
 POSTES DE RADIO

**C.P. Chartier et Cie,**  
 Vins et Spiritueux.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 744 Millions de dollars.

Capital versé : 24.823.400 de dollars.

Fonds de réserve : 24.823.400 de dollars.

## Ancien ou Nouveau Monde

**L**es lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

### Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Direcleur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance